

DÉLIBÉRATION N° 2026-11 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Approbation des demandes d'adhésion des collectivités territoriales et de leurs groupements au Cerema

Vu la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports, notamment le titre IX ;

Vu le décret n° 2013-1273 du 27 décembre 2013 relatif au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) ;

Article 1

Les demandes d'adhésion au Cerema des collectivités territoriales et de leurs groupements listées en annexe sont approuvées.

Article 2

La présente délibération sera publiée au bulletin officiel du Cerema.

Délibéré par consultation électronique adressée aux membres du conseil d'administration le 7 mai 2026.

La présidente du conseil d'administration


Marie-Claude Jarrot



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Liste des collectivités territoriales et de leurs groupements adhérents
dont la demande d'adhésion a été soumise à l'approbation
du conseil d'administration par consultation électronique adressée aux membres
du conseil d'administration le 4 mai 2026**

Communes :

	Code postal	
1	54110	Varangéville
2	94470	Boissy-Saint-Léger
3	38210	Tullins

Groupements de collectivités :

	Code postal	
1	16000	Grand Angoulême
2	31100	Haute Garonne Ingénierie